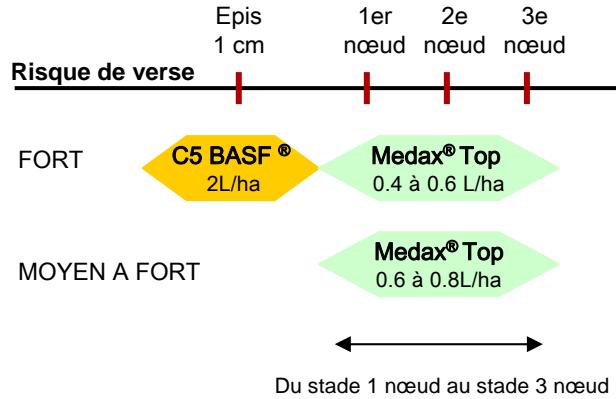


NE LAISSEZ PAS TOMBER VOS CEREALES !

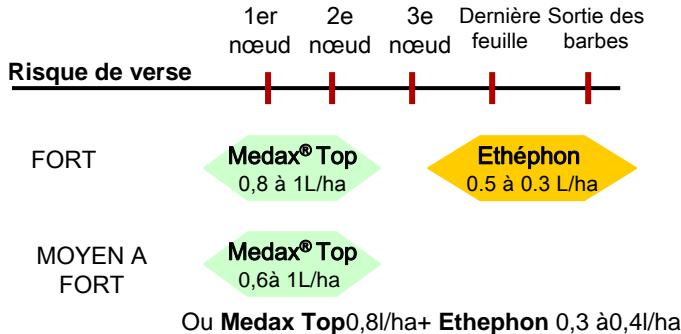
Les conditions climatiques sont favorables au risque de verse.

Nos préconisations :

Sur blé tendre d'hiver



Sur orge d'hiver



Un seul produit pour toutes vos céréales :
Blé Tendre d'Hiver, Blé Dur, Orge d'Hiver,
Orge de Printemps, Triticale,
Seigle et Avoine.



- Puissance reconnue
- souplesse d'emploi
- Polyvalence cultures

Températures minimales requises

Jour du traitement		Dans les 3 jours suivants T° moyenne requise
Mini enregistré > à	Température requise >	
+ 2°C	+ 8°C	+ 8°C

Appliquer sur des céréales en bonne santé, éviter les situations de fortes amplitudes thermiques accompagnées de gelées nocturnes. Eviter de traiter au dessus de 25°C.

MEDAX® TOP : Autorisation de vente N° :2010030 - **Composition** : 50 g/l prohexadione calcium + 300 g/l mépiquat chlorure - **Formulation** : SC - **Usage et dose autorisées** limitation de la croissance des organes aériens : avoine d'hiver, avoine de printemps, blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge de printemps, seigle, triticale : 1 l/ha - orge d'hiver : 1,5 l/ha - **Classement toxicologique** : N : dangereux pour l'environnement. Xn : Nocif - R22 : Nocif en cas d'ingestion - R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m - **Délai d'emploi avant récolte** : 56 jours - **Délai de rentrée dans la parcelle**: 6 heures (Cf Arrêté J.O du 21/09/06)